Projet pédagogique

Dublin

VISIT DUBLIN

8062

<u>Dates</u> :14 au 21 Avril 2018

<u>Effectif d'enfants par tranche d'âge</u> : 12/13 ans

<u>Adresse de l'hébergement</u> (étranger) :

Jacobbs inn Hostel Dublin

21-28 Talbot Pl, Mountjoy, Dublin 1, D01 W5P8, Irlande

Téléphone : +353 1 855 5660

<u>Nom du directeur</u> : Girard romain

Equipe d'encadrement

1 directeur/trice :, 37 ans, professeur des écoles

Nombre d'animateur/trice
Nombre d'assistant(e) sanitaire
Nombre d'animateur/trice ressource handicap

1. Projet éducatif d'EPAF

Principes et valeurs de l'organisme EPAF :

« Notre finalité : Proposer des vacances de qualité dans un cadre ludique »

Pour réaliser cet objectif, l'organisme insiste pour cela sur l'importance du vivre ensemble en permettant aux jeunes de rencontrer d'autres personnes d'horizons et de cultures différentes avec pour but de permettre un enrichissement commun. « Les partages » tant culturels qu'au quotidiens sont aussi un élément important du projet éducatif d'EPAF

C'est dans ce cadre et autour de ces valeurs que les jeunes vont pouvoir s'épanouir, développer leur esprit d'initiative tout en étant respectueux et tolérant. Et tous cela sous la bienveillance d'une équipe encadrante qui en plus d'assurer la sécurité va leur permettre de grandir en proposant un programme d'activité qui développe chacun des aspects de ce projet éducatif.

Présentation du séjour dans le catalogue :

Dans une atmosphère chaleureuse et bon enfant, tu découvriras l'âme de Dublin et la richesse de son patrimoine culturel et historique. Tu flâneras avec plaisir dans cette ville à taille humaine, aux belles maisons géorgiennes, aux portes colorées et aux nombreux parcs. Impossible de faire une liste exhaustive des lieux de visite, tant le patrimoine est riche et important.
Mais essayons quand même. Tu iras de la cathédrale au château en passant par Phoenix Park, le plus grand parc urbain clos d'Europe, de musées en théâtres, de festivals en ballades irlandaises, et tu seras, à coup sûr, sous le charme de cette ville attachante. Bien sûr ton équipe d'animation ne manquera de pimenter ce cocktail découverte avec grands jeux veillées et quelques belles surprises dont elle a le secret !

2. Mes intentions éducatives

Mes valeurs

Solidarité et entraide :

Ce sont à mes yeux des valeurs essentielles et souvent laissées de côtés au quotidien. Il faut profiter de ces moments où les jeunes se retrouvent ensemble pendant une semaine entière, dans un milieu éloigné du leur (surtout à 12/13 ans) pour leur permettre d'intégrer et de mettre en œuvre ces valeurs au quotidien dans le déroulement du séjour. J'espère qu'ils en garderont un peu à leur retour et que leur façon d'agir au quotidien s'enrichira de leur expérience. Cette notion d'entraide permettra des échanges sains et positifs entre les jeunes.

Respect et responsabilisation :

Pour permettre à chaque jeune de s'épanouir à son rythme et selon ses envies afin de profiter aux mieux de ses vacances, il me semble essentiel de mettre en place et de se tenir fermement à la notion de respect : respect entre les jeunes, respect entre les adultes de l'équipe encadrante, respect des personnes que l'on va rencontrer, respect du pays que les jeunes vont découvrir. C'est tout cela qui va permettre à chacun de pouvoir s'exprimer, se construire, se sentir en sécurité, se sentir valoriser et qui le poussera à se découvrir un peu plus.

Ces notions d'entraide, de solidarité et de respect sont pour moi à lier à celle responsabilisation. Si le jeune se sent bien, sait qu'il peut compter sur les autres et sur les adultes qui l'encadrent, il aura envie de se montrer vraiment acteur de son séjour. C'est, pour moi, une chose qui doit être à encourager au quotidien. C'est une façon d'apprendre aux jeunes à grandir, à apprendre à voyager, à profiter pleinement de **ses** vacances. Il doit avoir des espaces, des temps où il pourra partager, ses envies et c'est à l'équipe d'animation de leur fournir les moyens de les mettre en œuvre. C'est le chemin qu'il va parcourir pour réaliser **ses** projets qui va l'aider à se former en tant que futur « adulte-voyageur ».

Apprendre en jouant :

Le séjour se déroule sur une période de vacances. Et les vacances sont une période où les jeunes ne sont pas dans le milieu scolaire, un moment où ils ne sont pas « au travail ». Dans cet esprit je pense que tout séjour doit prendre en compte cet aspect-là et permettre

aux jeunes de s'amuser. C'est le rôle de l'équipe d'animation de garder à l'esprit l'aspect ludique d'un tel séjour. Mais c'est aussi à l'équipe d'animation de se servir de ce côté ludique pour permettre un élargissement culturel, une découverte de la destination et des gens qu'il va rencontrer. Il faut arriver à lier ces deux choses-là pour que les jeunes reviennent enrichis de leur semaine de vacances.

J'insisterai enfin sur l'importance à mes yeux que le jeune se sente en sécurité. En parlant de cela j'insiste sur la sécurité physique (respect de la législation en vigueur, du rythme de l'enfant,) mais aussi de la sécurité affective et morale comme j'en ai parlé précédemment en lien avec les valeurs de respect. C'est un point sur lequel je serai particulièrement vigilant auprès des jeunes, avec les animateurs.

Pourquoi EPAF ?

C'est un organisme avec lequel j'ai travaillé de nombreuses fois en tant qu'animateur. J'ai ainsi pu me faire une idée précise des valeurs défendues par cet organisme et de son mode de fonctionnement. J'ai rencontré de nombreuses personnes que j'ai trouvées très à l'écoute des animateurs et des directeurs avec lesquels j'ai travaillés. C'est un organisme en lequel j'ai une totale confiance.

J'apprécie également cette envie de rendre le jeune acteur de ses vacances mais aussi le développement de valeurs telles que l'entraide et la solidarité, tout cela dans un cadre qui se veut et qui doit être sécurisant.

Enfin, lors de mes échanges je me suis rendu compte que l'accompagnement des directeurs étaient pour eux une chose importante. Les conditions sont, pour moi, réunies pour que je travaille à la réalisation d'un séjour avec EPAF.

3. Présentation du séjour

L'hébergement

Jacobbs inn Hostel Dublin

21-28 Talbot Pl, Mountjoy, Dublin 1, D01 W5P8, Irlande

Téléphone (de France) : +353 1 855 5660

Téléphone + Mail : 018555660
jacobs@isaacs.ie

Type d'accueil : Fixe

Description : L'auberge est située en plein cœur de Dublin, à deux pas de la gare.

Au rez-de-chaussée se trouvent l'accueil avec ses deux salons, la salle à manger et la cuisine.

Dans la cuisine il y a 4 fours, 8 plaques chauffantes ,2 frigo, 1 congélateur, 3 éviers, un distributeur d'eau chaude et tous les ustensiles de cuisine.

En mezzanine, il y a une salle avec un babyfoot, un billard, des canapés.

Il y a des chambres sur plusieurs étages (du deuxième au quatrième étage). Les chambres peuvent aller deux 2 à 12 lits, en général des lits superposés. La répartition des jeunes dans les chambres se fera de telle sorte à ce que la non mixité soit respectée.

Dans chaque chambre il y a une armoire de rangement, une télé, une salle de bain privative et un coffre-fort.

Au 4ème étage, il y a une terrasse. Il est possible d'y faire des veillées, tout en sachant qu'elle peut être occupée par d'autres usagers, ce qui occasionne du bruit jusqu'à 23 h.

- ✓ <u>Activités</u> : description, nombre de séances, organisation…
  /!\ Si le séjour comporte une ou plusieurs des 22 activités réglementées par Jeunesse et Sports, les conditions de participation et sécurité doivent obligatoirement y figurer.
- ✓ <u>Différents moyens alloués au séjour</u> : humains, financiers, locaux, véhicules, matériel…

4. Présentation du public

Le groupe est composé de 24 jeunes de 12/13 ans tous issus du ministère des finances sous l'égide d'EPAF. Les enfants viennent de toutes les régions de France au travers du convoyage mis en place par EPAF.

Tous les enfants dont les parents travaillent pour le ministère des finances ont accès à ces séjours ce qui permet une mixité d'origine géographique mais aussi une mixité sociale et culturelle, ce qui peut être un facteur d'enrichissement

Pour l'instant aucun enfant n'est porteur d'un handicap mais si c'est le cas il sera accueilli en lien avec l'organisme Vacances Ensemble qui est chargé par EPAF de l'accueil des enfants porteurs de handicap ou atteints de diverses pathologies et à ce titre un animateur en plus peut être recruté pour aider à ce que ce jeune participe pleinement et puisse s'épanouir tout au long du séjour.

5. Les objectifs pédagogiques

Pour chaque objet général (qui sont au nombre de 2) défini dans ce projet, il y aura un ou plusieurs objectifs opérationnels permettant de le mettre en œuvre.

Objectif général 1 :
Permettre au jeune d'être un véritable acteur de son séjour

A travers cet objectif, le jeune est « préparé » à sa future vie d'adulte où il aura des contraintes et devra faire des choix en fonction de critères précis.

Objectifs opérationnels en vue de la mise en œuvre de l'objectif 1

a. Inciter les jeunes à participer à la création du planning de la semaine pour les rendre acteur de leurs vacances
b. Faire participer les jeunes aux taches de la vie quotidienne en instant sur l'explicitation des choses dans chaque moment : les courses, la participation à la réalisation du repas, la propreté de la chambre dans le respect de l'intimité de chacun.
c. Les inciter à mettre en œuvre leurs connaissances linguistiques (et à les développer) en les encourageant à se montrer autonome dans leur communication envers l'extérieur.

L'autonomie passe par la responsabilisation des jeunes en fonction de leur âge mais aussi de leur maturité et leur envie de s'investir. Responsabiliser les jeunes c'est accepter qu'ils ne fassent pas comme l'adulte l'aurait fait, c'est accepter que le jeune se trompe. L'adulte est présent pour le guider, le conseiller et l'informer sur les conséquences de ces choix. Il est présent pour rassurer et prendre le relais si nécessaire

Les moyens mis en œuvre pour la réalisation de l'objectif 1

a. *Veillée de préparation du planning de la semaine* : Les jeunes auront à leur disposition plusieurs plaquettes avec des lieux à visiter et ils pourront faire leur choix en fonction de leur envie et de critères défini (financier, d'intérêt culturel, de sécurité, de faisabilité). L'équipe d'animation sera force de proposition avec une préparation au préalable de certaines visites.

b. *Création et réalisation des repas avec le jeu diner presque parfait (come dine with me en Irlande)* : Chaque soir un groupe aura pour objectif de préparer le repas (avec l'aide d'un animateur) en fonction de contraintes (budgétaires et d'équilibre alimentaire ou d'allergies éventuelles). Cela favorisera la discussion au sein du groupe, la nécessaire entente dans le choix et dans la réalisation du repas.
c. Repas en autonomie : Le dernier jour, en fonction de l'évolution du groupe et de leur capacité à être autonome dans un lieu défini, les jeunes pourront aller manger en autonomie (après définition d'un cadre sécuritaire très précis). Une somme d'argent leur sera confiée et ils devront choisir leur repas en fonction. Ils devront également apprendre à rapporter la monnaie sans la perdre, le ticket de caisse en s'assurant qu'il soit complet. C'est un pas en avant vers le fait de leur confier plus de responsabilités dans les séjours suivants.
d. Mise en place d'un ou plusieurs jeu favorisant les rencontres et le déplacement en ville : La première journée consacrée à la découverte de la ville permettra aux jeunes à travers un jeu d'énigmes et de questions de travailler les langues mais aussi l'utilisation du plan, de la cartes et d'autres outils à sa disposition.

Les critères d'évaluation pour vérifier la réalisation de l'objectif 1

1) Les jeunes ont été force de propositions et au moins 4 activités/visite/jeux à leur initiative ont été mise en place durant le séjour.
2) Les jeunes ont tous participer à la réalisation d'un repas en intégrant tous les éléments du jeu.
3) Les jeunes ont participé aux tâches quotidiennes (chambres rangées et propres, courses…).
4) Les jeunes savent se rendre d'un endroit à un autre sans se perdre (sous la surveillance d'un adulte)
5) Lors du repas en autonomie chaque groupe de jeunes a réussi à commander seul à manger, a réussi à récupérer la monnaie et le ticket de caisse.

Objectif général 2 :
Permettre aux jeunes de découvrir la culture irlandaise en s'amusant.

A cet âge les jeunes ont encore beaucoup besoin d'activités ludiques. C'est souvent leur premier séjour à l'étranger et les activités qu'ils ont faites étant plus jeunes ne pas être niées. C'est à l'équipe d'animation de faire le lien entre les séjours enfants et les séjours ados en mêlant jeux et découverte de l'Irlande.

Objectifs opérationnels en vue de la mise en œuvre de l'objectif 2

a. Préparer en amont des activités permettant aux jeunes de découvrir de façon ludique un monument visité
b. Prévoir des temps de jeux dans les parcs de la ville pour que les jeunes gardent à l'esprit cette envie de jouer ensemble.
c. Découvrir des façons originales que les irlandais ont de s'amuser et de se détendre.

Cet objectif lie très fortement l'aspect culturel et l'aspect ludique que je souhaiterai donner à ce séjour.

Les moyens mis en œuvre pour la réalisation de l'objectif 2

a. Création d'un fil rouge pour permettre une immersion des jeunes dans le séjour et dans la culture irlandaise : Ici l'objectif est de créer un jeu fil rouge ou les jeunes seraient en équipes et participeront à des divers moments du séjour à des jeux leur permettant de faire gagner des points à leur équipe. En fin de semaine l'équipe ayant le plus de points serait déclaré gagnante et un souvenir en lien avec le séjour sera offert à chaque équipe.
   Ici plus que l'aspect compétition ou « récompense à la fin », l'objectif est d'encourager les jeunes à s'immerger dans la culture, à avoir une démarche active de recherche de questionnement à travers des petits jeux.
b. Organiser la visite d'un lieu de culture en préparant un jeu d'énigmes : Les jeunes se doivent de découvrir un lieu emblématique de la ville qu'est le château de Dublin. D'autres lieux et d'autres jeux peuvent être proposés en fonction des envies de jeunes.
c. Réaliser un grand jeu dans Phoenix Park : l'alternance de jeu plus ou plus culturels avec des jeux sportifs est une nécessité pour permettre aux jeunes de se dépenser et d'être plus concentré lors de moments où ils ont besoin de plus de concentrations
d. Réalisation d'un jeu dans la vieille ville : L'idée est de permettre aux jeunes à travers un grand jeu de s'immerger dans la culture historique, d'aller au contact des habitants du quartier, de l'architecture tout en jouant.
e. Découvrir la campagne irlandaise : Réaliser une excursion d'une journée en dehors de la ville à la découverte d'un aspect plus rural de l'Irlande.
f. Permettre aux jeunes de choisir entre plusieurs spectacles ou divertissements de culture irlandaise : La capitale irlandaise et tout le pays offre des nombreuses traditions culturelles et sportives complètement inconnues en France. Ce séjour doit être l'occasion pour les jeunes d'en découvrir certaines. Spectacle de Danses irlandaises, match de football gaélique ou de Hurling, match de rugby, course de Lévriers….

Les critères d'évaluation pour vérifier la réalisation de l'objectif 1

1) Les jeunes ont assisté à au moins un spectacle de culture irlandaise et les échos sont bons, ils ont apprécié l'activités et ont le sentiment d'avoir découvert quelquechose de nouveau.
2) Les jeunes ont tous parlé anglais pendant leur semaine (sans que cela ne soit formalisé) et sont partis à la découverte d'un quartier de la ville à travers au moins un jeu.

3) Dans le bilan de fin de séjour fait avec les jeunes chacun à au moins un « bon souvenir » lié à une activité, un grand jeu ou une visite préparée par l'équipe d'animation.
4) Dans le bilan de fin de séjour fait avec les jeunes chacun à au moins un « bon souvenir » lié à un spectacle auquel il a assisté.
5) Les jeunes ont bien adhéré au jeu fil rouge et se sont investis pleinement dans chaque jeu proposé.
6) Lors du bilan de fin de séjour, La journée dans la campagne irlandaise reste pour les jeunes un bon souvenir.

Indépendamment des objectifs pédagogiques prioritaires, je pense créer un « road book » collectif et je permettrai aux jeunes qui le souhaite de construire un road book personnel (sorte de journal souvenir) pour que les jeunes gardent une trace de leur séjour au travers d'un document physique qui aille plus loin que de simples photos sur téléphone. Jeter un œil dessus permettra aussi je pense de voir les activités ayant le plus plu aux jeunes et de voir si les objectifs sont atteints.

6. Projet de fonctionnement

Le fonctionnement pour les adultes

Le rôle et la fonction du directeur

Il est responsable pour l'organisateur EPAF et des parents de la sécurité des jeunes, des règles de fonctionnement de la vie quotidienne et de la gestion financière, administrative de tout le personnel d'animation et de service. Il est garant de la bonne exécution du projet éducatif au travers son projet pédagogique

Il doit :

- ✓ Avoir la charge la coordination des animateurs (par des réunions quotidiennes ou des moments informels)
- ✓ Veiller en permanence à la sécurité physique et la sécurité morale et matérielle de tous les participants
- ✓ Exercer son rôle formateur auprès de son équipe dans la limite de ses compétences
- ✓ Organiser, déléguer et contrôler
- ✓ Tenir à jour les registres (enfant, personnel, sécurité)
- ✓ Connaître et faire appliquer la législation
- ✓ Faire respecter les valeurs d'EPAF
- ✓ Faire appliquer les objectifs pédagogiques du séjour
- ✓ Il associe les parents à la vie du séjour (au travers du Blog et des autres outils de communication)
- ✓ Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.
- ✓ Il organise l'accueil et le départ des enfants à partir du moment où il les a en charge au Bourget.
- ✓ Pratiquer une gestion saine et sans gaspillage des denrées alimentaires.

Il peut voir sa responsabilité pénale et civile engagée comme les animateurs.

Le directeur est garant du bon fonctionnement du séjour vis à vis de l'organisateur mais également par rapport aux parents qui délèguent leur responsabilité et aux instances administratives : la direction départementale de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports qui peuvent intervenir au niveau du respect des textes et de la mise en place du

projet. Chacun doit être attentif à tenir au courant l'équipe de direction du moindre petit incident qui pourrait survenir à un enfant, aussi minime qu'il puisse paraître, et ce, dans les plus brefs délais.

Le rôle et la fonction de l'animateur

L'animateur a pour mission la gestion de la vie quotidienne des jeunes.

Il a ainsi sous sa responsabilité un groupe de mineurs dont l'effectif dépend de la tranche d'âges accueillie et des activités proposées. Dans le cadre d'EPAF Il y a un animateur pour 8 enfants.

Il est chargé :

- ✓ D'assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés ;
- ✓ De participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- ✓ D'encadrer leur vie quotidienne et les activités ;
- ✓ De construire une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les enfants et les adolescents ;
- ✓ D'accompagner les enfants et les adolescents dans la réalisation de leurs projets ;
- ✓ De participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les jeunes, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement.
- ✓ Il propose et organise les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies.
- ✓ Il est également présent au moment des repas et surveille la toilette en s'assurant que les jeunes se lavent bien chaque jour (dans le respect de la législation).

Partie prenante du projet pédagogique, il doit avoir un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, dans sa tenue et dans son attitude. Sa responsabilité civile et pénale peut être engagée.

Le rôle et la fonction de l'animateur, assistant sanitaire

En plus de toutes les missions de l'animateur, l'assistant(e) sanitaire doit :

- ✓ Travailler en partenariat avec le directeur, il le seconde dans son action.
- ✓ Être l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi sanitaire du séjour.
- ✓ Etre responsable de l'infirmerie, du suivi sanitaire, des soins, des trousses à pharmacie.
- ✓ Gérer les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents.
- ✓ Connaître les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs.

- ✓ Il prend les contacts avec les médecins rattachés à l'auberge de jeunesse et avoir à disposition la pharmacie la plus proche, le médecin le plus proche et
- ✓ Faire de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe par un rapport quotidien des faits (en réunion le soir)
- ✓ Gérer les fiches Sanitaire de Liaison.
- ✓ Gérer le cahier d'infirmerie.
- ✓ Être le référent en matière de santé auprès des parents. (Dans le cas où ils se rencontrent.)

Pendant le séjour, directeur et animateur doivent adopter un comportement responsable en :

- ✓ Ayant une bonne cohésion au sein de l'équipe. En effet, il faut que nous soyons tous clairs quant aux consignes données, que les limites soient les mêmes pour tous les membres de l'équipe d'animation. Les réunions doivent être un temps d'échange et de préparation qui ne doit pas excéder 45 minutes chaque soir pour nous permettre de récupérer mais également d'être au clair sur le programme du lendemain et de préparer une activité si besoin.
- ✓ Les informations doivent être clairement communiquées. Nous devons aussi bien communiquer au sein de l'équipe, par exemple si quelque chose dérange un membre par rapport à une organisation, une façon de faire, il vaut mieux en parler que de laisser les choses se passer. Je pense que le travail en équipe évite souvent les dérives d'un.
- ✓ Durant le séjour, nous serons des référents pour les jeunes, pour cela il va de soi que nous devons avoir une attitude respectueuse, et en accord avec ce que nous attendons d'eux.
- ✓ **Ne jamais oublier** que <u>la priorité de tous est d'assurer la sécurité des jeunes en toute circonstance.</u>

Les règles de vie non négociables des adultes

Elles se basent sur le fait que l'adulte se doit d'être un exemple pour les jeunes. Je tiens à rappeler des choses évidentes.

- ✓ Le respect des lois
- ✓ La non-consommation d'alcool durant les temps de travail.
- ✓ La consommation de drogue durant le séjour entrainera une éviction de la personne concernée et éventuellement des poursuites.
- ✓ Le respect des règles de sécurité, au sein du centre mais aussi en dehors.
- ✓ Le respect des horaires, c'est à nous de gérer la journée, nous devons donc être ponctuels !
- ✓ Notre hygiène.

Ce qui est négociable pour l'ensemble de l'équipe

- ✓ Le bon sens : je suis ouvert à toute modification du fonctionnement prévu, à une réorganisation en cours de séjour si les propositions font preuve de bons sens et correspondent aux besoins des jeunes (et dans la mesure où cela respecte le cadre fixé en début de séjour et la législation)
- ✓ Le respect des autres : Nous prônons la tolérance, chacun pense ce qu'il veut, notre but premier étant de faire vivre aux jeunes des vacances inoubliables.
- ✓ Le repos : L'organisation du ou des temps de repos dans un souci de bon déroulement du séjour et de la sécurité des participants. Un tableau des repos sera joint à ce projet mais sera donc susceptible de modification en fonction des besoins de l'équipe encadrante.
- ✓ Le cinquième : contenu, déroulement. (Dans la limite fixée par l'organisateur)
- ✓ Le téléphone (en cas d'urgence) lors de vos activités.

Le fonctionnement des jeunes

Des règles non négociables

L'objectif de ces règles est d'assurer la sécurité physique morale et affective de tous les jeunes. C'est ce qui fait qu'elles ne sont pas négociables et qu'elles feront systématique l'objet d'une discussion avec le jeune qui s'expose à la mise au courant des parents par EPAF ou un rapatriement disciplinaire ou à d'autres sanctions en lien avec la gravité de l'infraction à la règle.

1) Le respect de la loi : Tout ce qui est interdit par la loi du pays d'accueil est bien évidemment interdit dans ce séjour. Dans le cas où le pays de départ à une loi plus restrictive c'est celle-ci qui s'applique.
    - ✓ La consommation d'alcool est interdite.
    - ✓ La consommation de drogues est interdite.
    - ✓ La cigarette est interdite. Si le jeune fume avant son départ il faut une décharge de responsabilité écrite des parents et en aucun cas un animateur ne pourra acheter des cigarettes à un jeune. La législation sur la vente de tabac s'appliquera.
    - ✓ Le vol est bien-sûr interdit.
    - ✓ Le harcèlement, le racket et la persécution d'un autre jeune.
    - ✓ Le respect de tout autre loi spécifique au pays d'accueil.
2) Le respect des autres : cela rejoint parfois le respect de la loi car souvent c'est respecter la loi c'est également respecter les autres
    - ✓ Les horaires de coucher sont échelonnés en fonction de la fatigue des jeunes. Il se sera au plus tard à 23 h mais le jeunes doivent pouvoir se coucher plus tôt en cas de fatigue. Les chambres ne sont donc pas un lieu « de réunion ». Il faut respecter le sommeil des autres.
    - ✓ Les actes humiliants sont donc interdits, les jeux de brimades aussi (référence au point 1)

- ✓ La publication de photos sans l'accord des personnes prises en photos est interdite et peut se trouver punissable par la loi en cas de diffusion.
- ✓ L'utilisation du téléphone portable est fortement règlementée et de doit gêner la vie du groupe : Il est interdit pendant les moments d'activités et de visites (en dehors du mode photo). Il est également interdit lors des moments de repas, où le soir après 23 h. A ces moments-là il devra être en mode silencieux ou éteint. Le non-respect de cette règle pourra entrainer la suppression du téléphone par l'équipe d'animation.
- ✓ La mixité est interdite sous les douches, la nuit et dans les chambres. Pendant les temps d'activité elle est souhaitée. Les flirts ne seront ni interdits, ni encourager mais l'animateur sera particulièrement attentif à ces situations.
- ✓ Relation avec les personnes extérieures : les jeunes doivent promouvoir une image courtoise de notre groupe auprès des personnes avec qui ils seront amenés a communiquer.

3) <u>Le respect des locaux, du matériel et de l'hygiène</u> :
   - ✓ Prendre soin et respecter le matériel mis à disposition par EPAF ou l'équipe d'animation
   - ✓ Chaque jeune devra prendre une douche de façon quotidienne.
   - ✓ Les jeunes devront prendre soin des chambres en veillant à la ranger, à ne pas laisser trainer des vêtements partout, à ne pas dégrader les lieux. Le ménage est fait chaque jour par l'auberge.
   - ✓ De même lors de la préparation des repas le matériel mis à disposition par l'auberge devra être nettoyé et remis à sa place. Cela requiert une participation de tous aux tâches quotidiennes.

Des règles négociables

Au-delà de ces règles non négociables, le jeune pour se sentir pleinement comme participant au séjour pourra discuter avec les adultes, en début de séjour des règles qui pourront être adaptées en fonction des besoins du groupe. Elles pourront porter sur :

1) <u>L'organisation des temps d'activité</u> : cela rejoint l'objectif qui veut que le jeune puisse proposer des activités, des jeux, des visites qu'il a envie de faire. Il pourra même s'il le veut participer à la construction d'une activité avec l'aide des animateurs. Il peut aussi proposer des veillées.
2) <u>Les horaires de lever et de coucher</u> : même si pour profiter pleinement des richesses culturelles de Dublin un horaire est fixé, il peut, si les jeunes le réclament et si c'est possible pour l'organisation du petit déjeuner, être modifié pour permettre aux jeunes de se reposer.
3) <u>L'organisation dans les tâches quotidiennes</u>

Afin d'établir une relation saine et authentique avec les jeunes, l'équipe d'encadrement veille aù respecter les règles de vie que s'est fixeù le groupe. Ainsi, par son exemplarité, l'adulte a une valeur de référence auprès des jeunes.
L'adulte se montre authentique, honnête et sincère. Par ce biais, il légitime sa position et ses demandes. De plus, il se montre disponible, attentionneù, affectueux, chaleureux, et investi, dans le but d'obtenir la reconnaissance naturelle par les jeunes de son autorité.

Ainsi, l'autorité de l'adulte est amenée par des actions et des comportements induits et non pas par une posture autoritaire. En effet, le directeur n'admet jamais qu'un membre de l'équipe d'animation tombe dans l'autoritarisme, ce qui le mènerait aù commettre des actions non justifiées et aù s'octroyer des privilèges indus.

Les sanctions

La sanction intervient quand une règle de vie n'est pas respectée et que le fait de le rappeler au jeune n'a pas suffit. La sanction se doit être en lien avec la règle qui n'a pas été respectée. Elle a une fonction réparatrice si une personne a été victime. Mais elle a également une fonction de formation pour le jeune qui l'a transgressé. Elle peut être diverse mais doit toujours avoir un lien avec l'acte commis.

Il est donc difficile de faire une liste de sanctions applicable à chaque fois, chaque situation étant différente. Il faut simplement bien rappeler aux jeunes en début de séjour que si certaines règles ne sont pas respectées (en particulier celle concernant le non-respect de la loi) elles pourront conduire à une exclusion du séjour ou à un rapport en fin de séjour.

Si pour le jeune le cadre lui semble juste et compris il pourra plus facilement s'épanouir dans le groupe.

Modalités de participation des jeunes

La participation des jeunes porte sur trois points :

1) La participation aux tâches quotidiennes et l'organisation de ces tâches : dans la volonté de construire le séjour avec les jeunes, ils pourront réfléchir ensemble à une organisation des différentes tâches (vaisselle, courses du midi, gestion du temps des douches)
2) La participation à la construction du planning des activités : L'activité n'est pas une fin en soi, cependant en impliquant chacun des jeunes dans le choix, l'organisation, nous susciterons l'envie de découvrir et pratiquer. L'encadrement participe aux activités. Cette notion de projet permettra à l'enfant de grandir, de progresser dans sa capacité à se projeter à mener au bout un projet en tenant des différents facteurs (budget, météo, aspect sécuritaire, cohérence pédagogique…)
3) La participation dans la vie du groupe et l'implication dans les jeux proposés par l'équipe d'animation.

Journée type / rythme de vie

Ici est décrit le déroulement d'une journée type qui variera en fonction des activités choisies par les jeunes et des réservations au film de la semaine.

Horaires de la journée	Jeunes	Animateurs/Directeur	Tâches collectives
7 h 45 - 8 h 30 Lever échelonné/temps libre et calme	✓ Levé à son rythme ✓ Petit déjeuner à l'auberge ✓ Inscription aux activités de la journée. (En fonction du planning proposé par les jeunes)	✓ Veiller à ce que chaque enfant déjeune. ✓ Veiller à ce que le temps soit calme. ✓ Veiller à ce que chacun laisse sa place propre.	✓ Ranger son petit déjeuner <u>5 enfants</u> : partir faire les courses pour le repas de midi
8 h 30 – 9 h 00 Préparation	✓ Moment d'hygiène du matin : brossage des dents ✓ Rangement de la chambre	✓ Veiller au rangement des chambres ✓ <u>Anim de courses</u> : veiller à la quantité, au respect du budget, à l'équilibre alimentaire	5 jeunes sont toujours en courses avec un animateur !!! : prendre en compte les régimes spéciaux
9 h 00 – 9 h 30 : Briefing du matin sur le déroulement de la journée	✓ Ecouter les consignes de sécurité sur le déroulement de la journée ✓ Se tenir au courant de sa journée (déroulement, mode de transport…) ✓ S'assurer que les choses demandées dans le sac y soient.	✓ Expliquer clairement le déroulement de la journée ✓ Répondre aux questions des jeunes. ✓ Veiller à ce que tous aient compris les consignes ✓ Vérification des habits dans le sac (en fonction de la météo et des activités)	Les jeunes sont de retour avec les courses : partage des choses à transporter
9 h 30 – 12 h 30 : Activité du matin /visite/grand jeu	✓ Participation active à l'activité ✓ Respect des consignes (sécurité…) ✓ Faire attention aux déplacements dans la ville	✓ Conduire le groupe en sécurité ✓ Mener l'activité préparée en amont ✓ Veiller à la sécurité des jeunes	
12 H 30 – 13 h 30 : Repas	✓ Manger pour ne plus avoir faim en respectant un équilibre ✓ Se poser et faire du repas un moment calme.	✓ Aider à la gestion du repas ✓ Veiller à ce que chaque jeune mange à sa faim.	Préparation commune du repas *(en général pique-nique)* Chacun est responsable de son matériel

13 h 30 – 14 h 00 : Temps libre/petits jeux	✓ Se reposer, partager un moment informel entre jeunes, avec les animateurs ✓ Faire des petits jeux, discuter, prendre un ballon ✓ Laisser l'endroit où l'on a mangé propre	✓ Veiller à ce que les jeunes s'amusent, conduire des petits jeux, participer aux leurs ✓ Mais leur laisser un temps libre	
14 h 00 – 18 h 00 : Activité de l'après-midi + retour à l'auberge	✓ Participation active à l'activité ✓ Respect des consignes (sécurité…) ✓ Faire attention aux déplacements dans la ville	✓ Proposer des activités variées et différentes aux enfants. ✓ Les animateurs doivent être vigilants à la tenue adaptée aux activités et au temps.	<u>6 jeunes + 1 anim</u> : 17 h 30 : un groupe part faire les courses pour le repas du soir.
18 h – 19 h 00 : Douche / temps libre/ jeux	✓ Prendre sa douche et veiller à respecter la propreté pour les autres qui passet après ✓ Se changer ✓ Profiter du temps libre pour se détendre en respectant les règles de l'auberge.	✓ Veiller à ce que chaque jeune se douche ✓ Discuter avec les jeunes de façon informel sur le ressenti de la journée.	<u>6 jeunes + 1 Anim</u> : Un groupe finit les courses et prépare le repas : être vigilant aux quantités et au temps de préparation, à la chaine du froid.
19 h 00 – 19 h 30 : briefing du soir, retour sur la journée	✓ Exprimer son ressenti sur la journée. ✓ Partager son expérience si le groupe n'était pas ensemble. ✓ Effectuer des propositions pour les jours suivants. ✓ Proposition de modification des règles de vie négociable	✓ Exprimer son ressenti sur la journée ✓ Remise au point si nécessaire ✓ Annonce de la veillée si besoin ✓ Annonce du planning du lendemain	<u>6 Jeunes + 1 anim</u> : Poursuite de la préparation du repas.
19 h 30 – 20 h 30 repas	✓ Manger pour ne plus avoir faim ✓ Respecter les locaux ✓ Respecter le partage des lieux.	✓ Aider les jeunes à servir. ✓ Veiller à ce que les autres leur facilite la tâche. ✓ Veiller à ce que tout le monde mange.	<u>6 Jeunes + 1 anim</u> : Service du repas

20 h 30 – 21 h 00 : tâches quotidiennes/temps libre	✓ Participer au débarrassage et à la vaisselle	✓ Faire participer les jeunes au débarrassage et à la vaisselle	<u>6 (autres) jeunes + 1 anim</u> : vaisselle 6 jeunes à la douche
21 h 00 – 22 h 00 : veillée	✓ Participation des jeunes ✓ Respect des locaux et des autres personnes de l'auberge	✓ Conduire la veillée en alternant les type de jeux ✓ Veiller au respect des locaux et des autres groupes.	
22 h – 00 – 22 h 30 : coucher	✓ Les jeunes vont se laver les dents ✓ Chacun va dans sa chambres ou tentes calmement avec la possibilité de discuter jusqu'à 22 h 30	✓ Veiller à ce que les jeunes se lavent bien les dents et se couchent dans le calme ✓ S'assurer que les jeunes s'endorment (ensuite réunion)	Chaque chambre doit être assez bien rangée.

Réunion du soir entre adultes

Elle a lieu chaque soir entre 23 h 00 – 23 h 45 au plus tard. Elle sert de bilan de la journée et de préparation de la journée suivante.

1) Point sur la santé des jeunes : mise en commun
2) Point sur le comportement des jeunes : mise en commun
3) Point sur les activités proposées et sur le bilan fait avec les jeunes
   - ✓ Qu'est-ce qui a fonctionné ?
   - ✓ Qu'est-ce qu'ils ont aimé ?
   - ✓ Qu'est-ce qu'ils n'ont pas aimé ?
4) Activités du lendemain : réalisation de la fiche d'inscription aux activités
5) Dérouler de la journée du lendemain pour évacuer les problèmes de gestion du temps, les inconnus, la météo, la faisabilité en fonction de la fatigue des jeunes.
6) Répartition des tâches : qui aux courses du midi ? qui pour le repas du soir ?
7) Point sur le budget, sur les réservation, lien avec EPAF …
8) Divers, cinquième

Hygiène : ce qui concerne la santé

L'équipe encadrant est responsable de l'hygiène des jeunes. A cet âge ils ont un besoin de plus grand plus d'autonomie à tous les niveaux. Pourtant tous les jeunes n'en sont pas au même niveau. L'animateur devra donc veiller à ce que chaque enfant :

- ✓ Se douche 1 fois par jour.
- ✓ Se lave les dents deux fois par jour.

- ✓ Effectuer les gestes quotidiens d'hygiène avant de manger.
- ✓ Que les enfants changent de sous vêtement chaque jour et de Tee-shirt tous les jours ou tous les 2 jours.
- ✓ Que les affaires sales sont bien rangées à part dans la valise.

L'équipe d'animation veillera également lors de la préparation des repas à ce que les plats utilisés soient relavées avant toute utilisation.

L'équipe d'animation s'assurera enfin du respect des règles de conservation des aliments.

Sécurité

Le respect de la législation

Le directeur est responsable du respect de législation au niveau sécuritaire. Elle veille à ce que les activités respectent scrupuleusement la législation. Les animateurs également garant du respect de cette législation. En cas d'hésitation le directeur impose une logique de gestion sécuritaire. L'animateur, s'il n'est pas sûr qu'une activité soit autorisée refusera systématiquement d'y faire participer les jeunes.

De plus directeur et animateurs auront à disposition la revue JPA de 2017 spécial directeur reprenant la règlementation concernant les ACM.

Les sites suivants seront aussi une source de consultation régulière en fonction des besoins :

- ✓ http://www.juriacm-jpa.fr/
- ✓ https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs
- ✓ http://www.jeunes.gouv.fr/instant-colo

A ce titre là le directeur est garant du respect des congés des animateurs. Chaque animateur aura donc dans la semaine un jour de repos et 5h quotidiennes de repos compensateurs. Le tableau précis des repos sera construit avec chaque animateurs et lui sera remis avant le départ.

La santé

Une personne de l'équipe (assistant sanitaire) et devra assumer ce rôle pleinement (à savoir prévention, administration des soins et des traitements, appeler le médecin si besoin, etc.). Il y a une personne assistante sanitaire par groupe de vie/ Il/elle devra assurer :

- ➢ **Les traitements quotidiens** : Ils seront administrés suivant les posologies indiquées sur l'ordonnance (sans ordonnance les traitements ne peuvent être administrés).

Tous les traitements médicaux seront mis dans un même endroit prévu uniquement pour cela, et chaque administration sera écrite sur le cahier d'infirmerie.

- **Les soins** donnés tels que désinfecter une plaie, réhydrater la peau après un coup de soleil, devront tous être notés sur le cahier d'infirmerie. Pour cela, les trousses de secours que nous amènerons en sortie, au bord de la piscine, auront toutes un petit carnet avec un stylo où chacun n'oublie pas de noter ce qu'il a fait afin que le soir nous le répertoriions sur le cahier d'infirmerie.

Les urgences

Numéros d'urgence en Irlande :

Les Pompiers : 112 ou 999
La Police : 112 ou 999
Une ambulance : 112 ou 999

Le National Health Service (NHS - service de santé national) est le principal fournisseur de soins au Royaume-Uni. Les soins médicaux sont gratuits pour les habitants du Royaume-Uni. Les étrangers n'ont pas droit aux soins gratuits sauf s'ils ont besoin de soins d'urgence au cours de leur séjour au Royaume-Uni.

Il faut ramener sa carte européenne d'assurance maladie sur vous une EHIC (« European Health Insurance Card » ou carte d'assurance santé européenne) au cas où vous auriez besoin de soins médicaux immédiats dans un hôpital du NHS. Sans cela, vous risquez de devoir payer les soins.

En cas d'accident ou de maladie nécessitant l'intervention d'un médecin chaque adulte à sa disposition une carte avec les médecins, les hôpitaux, les pharmacies autour de l'auberge.

Our Lady's Children's Hospital (plus grand hôpital pédiatrique d'Irlande)

Adresse : Cooley Road, Crumlin, Dublin, D12 V004, Irlande
Téléphone : +353 1 409 6100
Mail : http://www.olchc.ie/
Trajet : Jacobs Inn

1) Talbot Pl, Dublin 1, Irlande -À pied (Environ 3 min , 190 m)
2) Arrêt : Outside Connolly Station - Bus27 direction Jobstown - 29 min (18 arrêts)
3) Descendre à l'arrêt Drimnagh, Crumlin Road (Cooley Road)
4) À pied Environ 3 min , 200 m

Talbot Medical center : 5 minutes à pied

Adresse : Irish Life Mall 1, Unit 27, Talbot St, North City, Dublin, Irlande
Mail : talbotstmedicalcentre.ie
Téléphone : +353 1 872 7087
Établissement ouvert : 09:00–18:30

Médecins français francophones : liste issue de l'ambassade de France en Irlande

Dr Conor MAGUIRE – Médecin-conseil de l'ambassade de France en Irlande
Glencairn Medical Centre
Ballyogan Road – Leopardstown Valley –Dublin 18
Tel : 01 295 87 50

Dr Kevin O'FLYNN ou Dr Margaret GRAINGER
239 South Circular Road – Dublin 8
Tel : 01 454 13 57 ou 01 830 02 44 (soir et week-end)
Mail : kevin.oflynn@sicp.ie
Trajet : environ 40 minutes

1) Monter à l'arrêt : Busáras
2) Red Line direction Tallaght
3) Descendre à l'arrêt Fatima (8 arrêts)

Pharmacies :

Clearys Pharmacie (5 minutes à pied)
Adresse : 5, Irish Life Mall, Talbot St, North City, Dublin 1, Irlande
Mail : clearyspharmacy.ie
Téléphone : +353 1 878 6935
Établissement ouvert : 08:00–19:00

CLEARY'S PHARMACY

Deverell Pl
R802
Ln
Street
Foley St
The Ripley Court
5 min
400 m
Jacobs Inn
Cleary's Pharmacy
R802
Moland Pl
Beresford
Centre commercial
Talbot Mall
5 min
450 m
Store St
Busaras
Busaras Central Station

7. La Communication

La relation avec les familles :

La lettre aux familles

Comme préciser dans le cahier des directeurs la lettre aux familles est un élément très important en amont du séjour car elle est le premier contact entre le jeune, sa famille et l'équipe d'encadrement. Elle me permettra de transmettre les valeurs importantes pour mois, de bien mentionner les interdits, de fixer le cadre pour rassurer les parents. Ce sera également l'occasion de présenter les objectifs du séjour (ceux du projet pédagogique) et les choses que vont découvrir les jeunes et de présenter toute l'équipe d'animation. J'y préciserai également les spécificités de ce séjour (météo, prises électrique, monnaie (euros)).

Les autres outils de communication : mail et téléphone

En plus de la lettre aux familles, pour faciliter la communication avec les parents, je donnerai une adresse mail spécifique à laquelle les parents pourront me joindre. Pendant le séjour je transmettrai également Mon numéro aux parents (par l'intermédiaire des jeunes) qui pourront l'utiliser en cas d'extrême urgence.

Pendant le séjour les jeunes pourront bien sûr joindre leurs parents sur les temps libres car il me parait essentiel que les jeunes partagent leur vécu avec leurs parents (dans la mesure où cela n'empêche pas de profiter pleinement du séjour).

Le groupe Facebook :

A mon initiative un groupe fermé Facebook sera créé et permettra de partager :

- Des informations logistiques en amont du séjour : lettre aux familles, trousseau, rappel des règles du convoyage, informations de dernière minute…
- Des informations culturelles en amont du séjour afin de permettre aux jeunes de préparer au mieux le séjour et de leur donner un avant-gout des possibilités qu'ils auront.
- Des informations pendant le séjour sur les activités, des photos, des vidéos. Dans ce cadre-là il vient en complément du blog et sera modéré par moi mais avec participation des jeunes et des parents.

- Après le séjour un partage de photos à postériori et un retour sur le séjour des enfants avec la discussion avec les parents.

Le Blog : https://www.ondonnedesnouvelles.com/

Le blog sera tenu par les jeunes sous la surveillance de l'équipe d'encadrement. Ainsi les jeunes pourront partager leurs ressentis, leurs photos mais l'animateur veillerait au respect de chacun dans les propos, à ce que tous puissent en fonction de leurs envies participer à la mise à jour du blog.

Il faut cependant bien être conscient que la mise à jour du blog se fera en fonction de la connexion internet et ne doit pas devenir pour les jeunes « une corvée ».

La communication avec l'organisme EPAF

Le directeur appelle régulièrement l'organisateur pour le tenir informé de l'évolution du séjour, notamment à chaque fois qu'un événement imprévu même bénin surgi (santé, comportement, changement notable du programme d'activités...).